

Sauvegarde et Défense de l'Environnement De Mandelieu la Napoule et de l'Esterel

Association déclarée en Sous-préfecture de Grasse le 10 Mai 20005 : n° 0061021504 et au JO N° 24 du 11 juin 2005 enregistré sous le n° 64

Mandelieu, le 24 août 2005

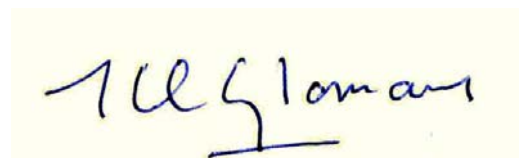
Monsieur le Préfet,

J'ai pris connaissance de vos propos concernant l'élimination des « déchets ménagés » dans un article paru dans NICE MATIN le 18 août.

Les nombreux adhérents de l'association se joignent à moi pour avoir des éclaircissements sur l'implantation d'un ou deux C.S.D.U dans l'ouest du département.

Aussi je me permets de vous demander un rendez-vous pour que vous nous apportiez des réponses aux nombreuses questions que nous nous posons.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Le Président de la SDEMNE
Jean-Claude GLOMAUD